

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE208 Expression: Oralité et non verbal                    |                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | SOCM2B08                                                                                                | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                     | Volume horaire  | 25 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <b>Stéphanie DELBART</b> ( <a href="mailto:stephanie.delbart@helha.be">stephanie.delbart@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                      |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                             |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                |                 |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise à permettre à l'étudiant de s'exprimer dans tous types de situations professionnelles en utilisant un vocabulaire adapté et varié et en phase avec le média ou le public ciblé.

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.1 Maîtriser la langue française écrite et orale requise par les professions visées

Compétence 2 **Interagir avec son milieu professionnel**

- 2.1 Comprendre les concepts, le vocabulaire et les codes professionnels

- 2.2 Connaître et utiliser les techniques inhérentes aux professions visées

Compétence 5 **Informier, sensibiliser et divertir dans les domaines de l'information, de communication, des médias et de la culture**

- 5.5 Utiliser le langage spécifique du média concerné pour assurer le traitement et la diffusion de l'information

- 5.6 Utiliser les différentes techniques d'écriture liées à l'information et à la communication

### Acquis d'apprentissage visés

Voir fiche d'Activité d'Apprentissage ci-jointe.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SOCM2B08A Expression orale et non verbale 2

25 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOCM2B08A Expression orale et non verbale 2

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

### **Principe général :**

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

### **Exceptions après délibération du jury :**

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2020-2021 posté sur ConnectED.

### **Référence au RGE**

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

# Bachelier en communication

**HELHa Tournai - Écorcherie** 16-20 rue de l'Écorcherie 7500 TOURNAI  
 Tél : +32 (0) 69 89 05 06 Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : [social.tournai@helha.be](mailto:social.tournai@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Expression orale et non verbale 2                          |                                                                                                         |                 |             |
|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | 23_SOCM2B08A                                                                                            | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                      | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                     | Volume horaire  | 25 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | <b>Stéphanie DELBART</b> ( <a href="mailto:stephanie.delbart@helha.be">stephanie.delbart@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 |                                                                                                         | 20              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      |                                                                                                         | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Etre capable de s'exprimer dans tous types de situations professionnelles en utilisant un vocabulaire adapté et varié et en phase avec le média ou le public ciblé.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs sont:

- **s'exprimer correctement: respect de la langue française: syntaxe, vocabulaire, liaisons, etc.**
  - capter l'attention
  - maintenir l'attention
  - adopter un non verbal en accord avec le message et la cible
  - utiliser un vocabulaire adéquat
- pour servir le but de la communication orale dans une situation professionnelle.

Les élèves sont amenés à travailler l'expression orale de façon plus professionnelle dans diverses situations en classe.

La prise de conscience de la posture et de l'attitude en général (pour le non-verbal) reste également omniprésente.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

-D'une manière générale:

l'accent est mis sur:

- l'articulation
- la posture, le non-verbal
- le placement de pauses adéquates
- l'intonation
- le regard

-- **passage de l'écrit à l'oral**

- **Situations personnelles:**

-- **se présenter de différentes manières selon l'interlocuteur**

**Parfaire son aisance à l'oral**

- Situations professionnelles:

- communication de crise
- entretien: embauche, interviews

### Démarches d'apprentissage

Exercices pratiques individuels ou en groupe :

- lecture orale d'un petit texte de presse ou autre.
- jeux de rôle : diverses situations (autorité, justification, sollicitation, conviction, ...) où les étudiants adaptent leur expression à leur position.
- présentation d'un Pecha Kucha
- présentation d'un livre, d'un film, d'un documentaire, etc.
- visite guidée
- face caméra
- chronique
- séquences filmées où l'étudiant a la possibilité de s'auto-évaluer
- déclamation et communication

### Dispositifs d'aide à la réussite

Suivi personnalisé de l'étudiant à chaque atelier suivant ses compétences et son évolution.

### Ouvrages de référence

Néant

### Supports

Néant

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

**1. Q 1 + Q 2** : évaluation continue pour 50 % des points et examen oral pour 50 % des points.

**2. Q3** : examen oral pour 100 % des points

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2              |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités       | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |   | Evc + Int + Prj | 50 |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exo             | 50 | Exo       | 100 |

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**L'évaluation continue commence en Q1 et se poursuit en Q2.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).